

Soutien aux lycéen.nes et étudiant.es leur colère est légitime !

La CGT du CHU de Toulouse apporte son soutien total aux lycéen.nes et étudiant.es mobilisé.es pour leurs conditions de vie, d'études et leur avenir.

Une convergence évidente

Ce que vivent les jeunes fait profondément écho à ce que nous vivons à l'hôpital : toujours moins de moyens humains et matériels, des gestions de service à flux tendu, des conditions de travail qui se dégradent. À l'hôpital comme dans l'Éducation, on nous demande de faire toujours plus avec toujours moins.

Une répression inacceptable

Face à la mobilisation de la jeunesse, le gouvernement choisit la violence plutôt que la négociation. **La CGT condamne la réponse policière disproportionnée** : gaz lacrymogènes, interpellations massives, blessures graves.

Jamais depuis Mai 68 un gouvernement n'a répondu de la sorte à une mobilisation lycéenne. Le ministre de l'Intérieur déclare « qu'il n'y aura aucune consigne de retenue » : c'est inacceptable.

Leurs revendications sont légitimes

- Des enseignant.es et des classes moins surchargées
- La fin de la sélection sociale avec la **suppression de Parcoursup**
- Des établissements rénovés et adaptés
- Des postes de CPE, d'infirmier.ères et d'assistant.es sociales
- Des conditions d'apprentissage dignes et un avenir accessible

Ils et elles demandent qu'on cesse de leur voler leur avenir.

La mobilisation continue !

Le 6 octobre, 450 000 manifestant.es ont répondu présent.es partout en France. La mobilisation ne faiblit pas.

La CGT du CHU de Toulouse appelle tous les hospitalier.ères à se mobiliser et à rejoindre la jeunesse. Les luttes convergent : ne les laissons pas seules, toutes et tous dans la rue !

Comment faire grève ?

Continuellement, la fédération santé action sociale de la CGT dépose des préavis de grève au niveau national, pour tous les jours de l'année et pour tout les établissements de santé.

Les préavis sont disponibles sur leur site <https://cgt-sante-action-sociale.fr/>
Tous les hospitalier.ères du CHU de Toulouse peuvent donc se mettre en grève sur la base de ces préavis en se déclarant >48h avant leur prise de poste ; et ce pour une heure ou la journée.

La déclaration peut se faire par mail auprès de votre encadrement (cadre + RH + cadre sup').



la
cgt
CHU
TOULOUSE

cgtchutoulouse.fr

   



Hôtel-Dieu : 05.61.77.84.70
Purpan haut : 05.61.77.77.08
Purpan plaine : 05.61.77.10.88
Rangueil : 05.61.32.25.67
Larrey : 05.67.77.14.11
La Grave : 05.61.77.79.71
Garonne : 05.34.55.76.78
IUCT / Oncopole : 05.31.15.63.77
Fontaine Salée : 05.61.90.92.90

Mails / réseaux sur notre site

Actu des mobilisations

